

Durée

- 2 jours (14 heures)

Public

- Chargé de sécurité de prévention
- Responsable opérationnel en charge de l'évaluation des risques
- Chef d'établissement
- Directeur des Ressources Humaines
- Médecin du travail
- Membre du CHSCT

Objectifs

- Identifier, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels
- Formaliser les résultats de l'évaluation dans le document unique.

Pré-requis

- Aucun

Intervenant

- Formateur consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale.

Méthodes pédagogiques

- Présentation PowerPoint
- Apports méthodologiques
- Etude de cas précis

Lieu

- Chez EvryWare ou sur site Client.

Les enjeux de l'évaluation des risques

- La sécurité, obligation de résultat de l'employeur
- La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise
- Les limites de la délégation de pouvoir en matière de sécurité
- Les principes généraux de prévention
- Décret du 5 novembre 2001 et circulaire DRT du 18 avril 2002
- L'analyse du document unique par l'administration : quels sont les points sensibles ?

Organiser l'évaluation

- La définition des objectifs, acteurs et moyens
- Les partenaires internes (représentants du personnel)
- Les partenaires externes (médecine du travail, organismes professionnels...)
- Les différentes étapes de l'évaluation
- Le découpage de l'entreprise en unités de travail

Atelier : identifier les unités de travail

Déterminer une méthode d'évaluation

- La création d'outils spécifiques à ses activités

Identifier les risques

- L'analyse des problématiques recensées (accidents du travail, arrêts maladie, alerte du CHSCT ou de la médecine du travail...)
- Observer les situations de travail : comment ne rien oublier ?
- Interview du personnel : comment poser les bonnes questions ?
- Tenir compte des risques émergents (psychosociaux, à effets différés...)

Atelier : identifier les risques de différentes situations de travail à partir de diaporama

Evaluer les risques

- Choisir des critères d'évaluation et définir les seuils d'acceptabilité
- Atelier : construire une matrice d'évaluation
- Le classement des risques par priorité

Formaliser les résultats de l'évaluation

- Le contenu obligatoire du document unique
- Quelles informations communiquer et à qui ?
- La mise à jour du document unique

Atelier : Exemples de présentation de documents uniques